

Rebecca Ruiz
Secrétariat général du DSAS
Avenue des Casernes 2
1014 Lausanne

Lausanne, le 15 avril 2022

Madame la Conseillère d'Etat Rebecca Ruiz,

Nous sommes en avril 2022 et le dispositif d'hébergement d'urgence lausannois est saturé. Depuis le 1^{er} janvier 2022, les travailleur.euse.s des structures d'hébergement d'urgence ont dû refuser à 889 reprises un lit par manque de place. Ce chiffre augmente chaque jour et si la situation est catastrophique aujourd'hui, il sera dur de trouver un adjectif assez fort pour la qualifier le 1^{er} mai. A cette date, 2 structures (Le Répit, La Borde) et donc plus de 160 places pour les personnes sans-abri fermeront leurs portes. Chaque année pour la période d'été, le dispositif bas seuil se retrouve avec des places en moins. Chaque année, nous dénonçons le caractère violent et injuste de cette politique.

Cette année, nous vous demandons d'agir.

Depuis la rue et du point de vue des acteur.ice.s de terrain, la situation est alarmante. En plus de la saturation des hébergements d'urgence, les différents centres socio-sanitaires sont débordés et il y a 1 mois d'attente pour avoir une consultation. Les distributions alimentaires de rue voient augmenter le nombre de personnes jour après jour et des personnes dorment sous les tables durant les accueils de jour de la Ville. La récurrence des situations de violence verbale ou physique ainsi que de décompensation psychique démontre à quel point le dispositif, comme il a été pensé et organisé jusqu'à aujourd'hui, est dépassé. À ce descriptif non-exhaustif, s'ajoute un sentiment général d'épuisement et de dépassement exprimé à l'unanimité lors des différentes rencontres de réseaux. Ce même constat alarmant est aussi dressé par les acteur.ice.s de terrain des régions de Vevey et d'Yverdon.

Ce contexte de négligence institutionnelle et d'approximation autour des besoins « réels » ne peut pas durer encore une année. En 2020, un constat déjà préoccupant sur l'état du dispositif d'accueil d'urgence lausannois vous avait été adressé, ainsi qu'une demande d'augmentation effective du nombre de places à l'année. A l'époque, vous aviez rétorqué qu'« Il faut examiner l'opportunité de maintenir une telle offre, en particulier pour évaluer les besoins ». Ces mots, qui n'étaient déjà pas une réponse en 2020, sont aujourd'hui inacceptables.

Pour maintenir des conditions décentes et répondre aux besoins du terrain dans l'immédiat, nous demandons, dès le 1^{er} mai:

- **Le maintien du nombre de places à l'année** et donc l'abandon de la logique saisonnière et de la fermeture de structures durant la majeure partie de l'année.
- **Une augmentation du nombre de places.** Cette augmentation doit tenir compte du nombre de refus et de la capacité maximale de chaque structure afin de permettre un accueil digne et confortable pour les personnes et les travailleur.euse.s.
- **La dépenalisation du « camping sauvage ».** Terme utilisé pour pénaliser les personnes qui dorment dans la rue sur le sol vaudois.

Signataires :

- Association du Sleep-In
- Collectif Jean Dutoit
- Collectif Les Lents-La Demeure
- Collectif Porno Diesel
- Collectif Sud Global
- Dynamic Wisdom
- Ensemble à Gauche
- Jean-Pierre Tabin, professeur à la Haute école de travail social et de la santé-
Lausanne
- Jeunes Vert.e.s Vaudois.es
- Karine Clerc, Municipale à la ville de Renens
- La Grève Féministe Vaud
- La Ligue Suisse des droits de l'Homme–section Vaud
- La Maraude Lausanne
- La Marmotte-Fondation Armée du Salut Suisse
- Le Parti Socialiste de Prilly
- Loose Antenna
- Médecins du Monde Suisse
- Palabres
- Sant'Egidio
- SolidaritéS-Vaud
- Yan Desarzens, Directeur fondation Mère Sofia